



Téléphone: 02 674 6900
Fax: 02 674 6901
Mail: bangkok@eda.admin.ch
Bangkok, 16 mars 2020

Information COVID-19 à la communauté suisse en Thaïlande / N° 2. / 16.03.2020

Chères et chers compatriotes,

La propagation du COVID-19 se poursuit à travers le monde et reste une préoccupation pour nous tous. Je souhaite donc vous informer régulièrement des mesures prises par les autorités suisses et thaïlandaises.

L'Ambassade de Suisse reste pleinement opérationnelle et nous continuons de recevoir des invités et des clients pendant les heures normales de bureau. Comme indiqué dans la lettre que je vous ai adressée le 10.03.2020, plusieurs mesures ont été prises afin d'assurer la protection de tous, c'est-à-dire prise de température à l'entrée, mise à disposition de désinfectant pour les mains et mesures de distance social. Celles-ci restent en vigueur.

Depuis le 13 mars 2020, le Gouvernement suisse (Conseil fédéral) recommande de **renoncer aux voyages non-urgents à l'étranger jusqu'à nouvel ordre**. De mon côté, je tiens également à souligner l'importance de cette recommandation, non seulement pour les voyages prévus dans le futur, mais également pour les voyages en cours.

Mesures récentes en Thaïlande : Depuis le 13 mars 2020, la Suisse a été rajoutée par la Thaïlande sur la liste de « pays connaissant une transmission locale continue » du COVID-19. Cela signifie différentes mesures pour les voyageurs de Suisse arrivant en Thaïlande, telles que prise de température à l'arrivée, de surveiller son état de santé pour 14 jours (« self-monitoring ») et d'en faire état aux autorités médicales, etc. Ces informations sont mises à jour régulièrement sur le site du [Département du Contrôle des Maladies, Ministère de la Santé Publique](#) de la Thaïlande.

Mesures récentes en Suisse : Le nombre de cas en Suisse augmente rapidement. Le Conseil fédéral invite l'ensemble de la population à adopter un comportement responsable et a décidé le 13 mars 2020 de nouvelles mesures, dont les plus importantes sont les suivantes :

1. L'entrée en Suisse est refusée aux personnes en provenance d'Italie – considérée comme « pays à risque ». Des exceptions sont possibles, par exemple pour les personnes qui vivent ou travaillent en Suisse.
2. Interdiction des cours présentiels dans tous les établissements de formation dès le 16 mars jusqu'au 4 avril 2020.
3. Interdiction des manifestations publiques et privées accueillant 100 personnes ou plus depuis le 13 mars jusqu'au 30 avril 2020.

Toutes les mesures prises sont expliquées en détails sur le site de l'[Office fédéral de la santé publique](#).

35 North Wireless Road (Thanon Witthayu Nuea)
Lumphini, Pathum Wan
Bangkok 10330

G.P.O. Box 821, Bangkok 10501

Téléphone: +66 2 674 6900, Fax: +66 2 674 6901
bangkok@eda.admin.ch, www.eda.admin.ch/bangkok

Pour de plus amples informations sur la situation autant en Suisse qu'en Thaïlande, ainsi que les recommandations du Conseil fédéral ou/et de l'OMS, je vous invite à consulter les sites internet mentionnés dans mon message du 10.03.2020 et que vous retrouvez aussi sur le site internet de notre Ambassade : <https://www.eda.admin.ch/bangkok> . Si vous avez des questions que vous souhaitez adresser à l'ambassade, merci de nous écrire à bangkok@eda.admin.ch.

Avec mes meilleurs vœux et meilleures salutations,

Helene Budliger Artieda
Ambassadrice